



L'entreprise perd un contrat | l'entreprise doit-elle nous reclasser ?

Par **charly59**, le **21/09/2008** à **17:59**

bonjour mon entreprise perd un marché est-elle obligée de travailler pour la nouvelle entreprise ou mon employeur doit-il nous reclasser dans son entreprise sur un autre secteur voir un autre poste en attendant de votre réponse